

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Spécialité

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure – COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 17 pages numérotées de 1/17 à 17/17.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/17 à 13/17.
- Economie approfondie, pages numérotées de 14/17 à 17/17.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'évolution de la structure par catégorie socioprofessionnelle suffit-elle à expliquer la mobilité sociale ?

DOCUMENT 1

Catégorie socioprofessionnelle des jeunes et de leur père en 2013

En % Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle des jeunes trois ans après leur sortie de formation						Total
	Agriculteur	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	8	3	19	29	15	26	100
Indépendant	<1*	4	19	30	27	20	100
Cadre	<1	2	39	34	17	8	100
Profession intermédiaire	<1	1	22	38	23	16	100
Employé	<1	2	13	32	34	19	100
Ouvrier	<1	2	9	26	34	29	100
Ensemble	<1	2	21	31	27	19	100

Champ : jeunes en emploi à la date de l'enquête dont la catégorie sociale du père est connue (soit 413 000 individus).

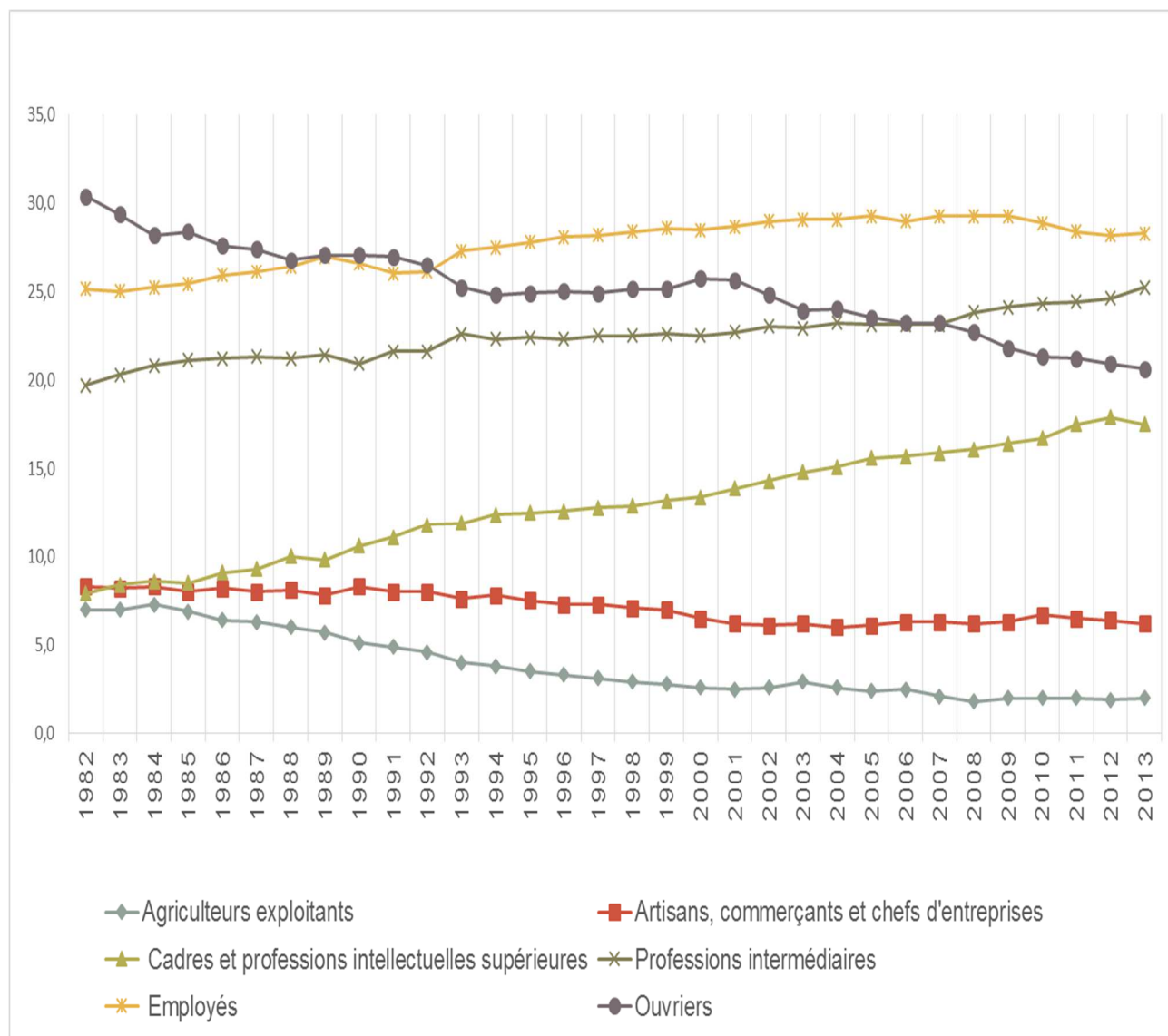
Source : CEREQ, 2014.

Clé de lecture : en 2013, 9% des enfants d'ouvriers occupent une position de cadre trois ans après leur sortie de formation.

* < 1 : inférieur à 1.

DOCUMENT 2

Évolution de la répartition des catégories socioprofessionnelles dans l'emploi en France de 1982 à 2013 (en %)



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi au sens du Bureau International du Travail.

Source : INSEE, 2015.

DOCUMENT 3

Extrait d'entretien d'une femme de 37 ans (hôtesse d'accueil, père directeur commercial)

Arrivée en troisième déjà, les résultats c'était pas trop ça. Je suis passée en seconde générale, mais là j'ai pas pu passer en première. Donc au niveau orientation, je savais pas trop quoi faire. Je me suis orientée vers une seconde technique, et après j'ai fait une première électro-technique, et j'ai bien senti que c'était pas du tout ma branche, et je me suis réorientée vers [...] un bac comptable, [...]. Ensuite j'ai fait une première année de DEUG⁽¹⁾ de droit que je n'ai pas réussie, et ensuite je me suis réorientée vers un DUT⁽²⁾ juridique [...]. Et ensuite, je suis rentrée dans la vie active, pensant trouver du travail assez rapidement, et ça ne s'est pas fait. Et j'ai voulu reprendre une licence gestion économie, mais juste avant de commencer, j'ai eu une proposition, j'ai accepté.

[...] *Vos parents, ils vous aident, j'imagine, à choisir vos filières ?*

Oui, c'est sûr qu'on en parlait beaucoup avec eux... Déjà au collège quand ils ont vu que ça allait être pas facile d'aller en seconde, ils ont cherché des solutions. Après, au lycée, je pense pas que... qu'ils étaient enchantés de me voir dans... un truc technique, mais bon, j'ai eu mon bac et après quand je me suis inscrite en droit, je pense que là ils étaient soulagés que... que je rejoigne la fac et une filière plus... normale quoi.

Plus normal ?... Ils ont fait du droit ?

Non, pas du droit, mais ils étaient à la fac. Et du droit en plus, ils... enfin je pense c'est mieux de se dire « ma fille elle fait du droit » que « ma fille elle a un bac compta ».

Mais c'est eux qui vous ont poussée à faire du droit après ?

Poussée, non, enfin... Ils ne me l'ont pas dit clairement, non, mais je sentais bien qu'ils étaient contents... faut dire qu'ils ont toujours tout fait pour que je réussisse le mieux possible, les cours particuliers, tout ça quoi.

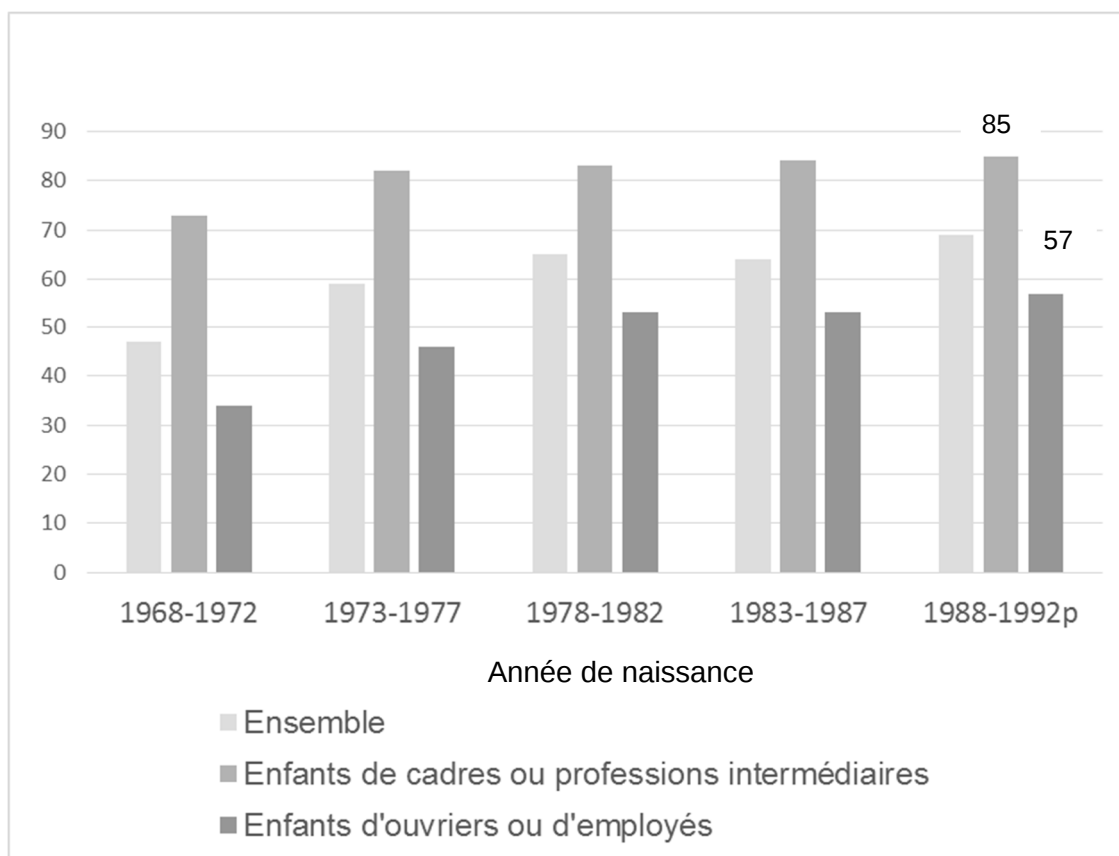
Source : *La mobilité sociale descendante. L'épreuve du déclassement*, Camille PEUGNY, 2007.

⁽¹⁾ DEUG : Diplôme d'études universitaires générales correspondant aux deux premières années à l'université.

⁽²⁾ DUT : Diplôme universitaire de technologie, obtenu au terme de deux années d'études dans un Institut universitaire de technologie (IUT).

DOCUMENT 4

Proportion de bacheliers selon la génération et le milieu social (en %)



Champ : France métropolitaine.

1988-1992p : données provisoires.

Lecture : parmi les jeunes nés entre 1988 et 1992, 85% de ceux dont le père est cadre ou exerce une profession intermédiaire sont bacheliers, contre 57 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Source : INSEE, 2015.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Montrez que les syndicats participent au processus de régulation des conflits.
(3 points)

2. En quoi les mesures protectionnistes peuvent-elles présenter des risques pour le consommateur ? (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez l'évolution des inégalités des taux d'équipement en ordinateur de la population en France.

Taux d'équipement en ordinateur* à domicile (en %)

		2004	2014
Ensemble de la population		53	82
Âge	12 - 17 ans	75	98
	18 – 24 ans	64	90
	25 – 39 ans	65	90
	40 – 59 ans	61	88
	60 – 69 ans	24	79
	70 ans et plus	8	44
Diplôme	Aucun diplôme, ou certificat d'études primaires	21	49
	Brevet d'Etudes du Premier Cycle du second degré	49	81
	Baccalauréat	61	90
	Diplôme du supérieur	78	94

Champ : Ensemble de la population de 12 ans et plus.

Source : Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations», CREDOC, 2014.

*Le taux d'équipement en ordinateur correspond à la population équipée en ordinateur rapportée à la population totale de la catégorie.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les modes de détermination des salaires sont multiples.

DOCUMENT 1

En pratique, les marchés du travail s'écartent le plus souvent du modèle de la concurrence pure et parfaite. De nombreuses imperfections de marché existent. L'information dont disposent les travailleurs et/ou les employeurs est souvent imparfaite. Les salaires sont souvent rigides et, donc, ne répercutent que très lentement les variations de l'offre et de la demande, entraînant la persistance d'un déséquilibre sur le marché de l'emploi. Également, les entreprises et/ou les travailleurs peuvent souvent influencer sur les taux de salaire : ils ne sont pas « preneurs de salaire* ». [...]

La capacité des syndicats à faire progresser les taux de salaire dépend de leur puissance et de leur militantisme. Elle dépend également du pouvoir de résistance des entreprises et de leur capacité à verser de meilleurs salaires. En particulier, la marge de manœuvre des syndicats, pour obtenir un meilleur compromis, dépend du type de marché sur lequel les employeurs se situent.

Source : *Principes d'économie*, John SLOMAN, Alison WRIDE et Dean GARRATT, 2015.

*Preneurs de salaire : renvoie à une situation de marché où le salaire s'imposerait aux entreprises et aux travailleurs.

DOCUMENT 2

Depuis la crise de 2008, un écart se creuse en France entre la productivité du travail, qui tend à stagner, et les salaires qui continuent de progresser. [...]

Cette dynamique des salaires en France trouve ses fondements aussi bien au niveau des entreprises que des institutions du marché du travail. En premier lieu, de nombreuses enquêtes menées auprès de dirigeants d'entreprises en France comme à l'étranger montrent que les entreprises sont réticentes à infléchir leurs pratiques salariales. Pour préserver la motivation des travailleurs et le climat social, deux déterminants essentiels de la productivité, les entreprises préfèrent réduire l'emploi que les salaires. En second lieu, les institutions du marché du travail français, en particulier les modalités de définition des minima salariaux et de financement de la protection sociale, jouent aussi un rôle dans cette dynamique salariale. Outre le SMIC⁽¹⁾, les accords de branches⁽²⁾, qui couvrent près de 90 % des salariés du privé, définissent pour la plupart des minima de salaires dont la revalorisation induit de forts effets d'entraînement.

Source : « Dynamique des salaires par temps de crise », Philippe ASKENAZY, Antoine BOZIO et Cécilia GARCIA-PENALOSA, *Conseil d'analyse économique*, avril 2013.

⁽¹⁾ SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

⁽²⁾ Accords de branches : synonyme de conventions collectives.

DOCUMENT 3

Part des salariés rémunérés au SMIC^(*), selon la branche d'activité (en %)

	Part des salariés
Industrie manufacturière	5,8
Construction	7,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,2
Transports et entreposage	7,0
Hébergement et restauration	34,8
Information et communication	2,3
Activités financières et d'assurance	3,0
Activités immobilières	10,6
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	5,9
Activités de services administratifs et de soutien	13,0
Enseignement (hors enseignement public)	7,7
Arts, spectacles et activités récréatives	13,1
Ensemble	11,1

Champ : salariés en France métropolitaine sauf apprentis, stagiaires, intérimaires ; hors agriculture, administration, syndicats de copropriété, fonction publique hospitalière, associations de loi 1901 de l'action sociale, activités des ménages, activités extraterritoriales.

Source : D'après DARES, 2015.

^(*) SMIC : Salaire minimum interprofessionnel de croissance.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que le vote est une forme de participation politique parmi d'autres.

DOCUMENT 1

Progressivement, le vote est devenu moins un devoir qu'un droit. [...]

La participation politique s'organise aujourd'hui à partir de plusieurs répertoires d'action complémentaires : le vote, l'abstention et la manifestation. [...] La priorité et l'efficacité politique reconnues à l'acte électoral sont d'autant plus prononcées que la population est âgée. [...] Même si la majorité des jeunes ne remet pas en cause les fondements de la démocratie représentative, [...] une partie croissante privilégie et expérimente d'autres modalités d'action [...] (la manifestation, la grève ou le boycott). [...]

Un Français sur deux déclare s'être déjà abstenu. [...] Ne pas voter, ne pas participer à la désignation d'une classe politique que l'on désapprouve, [...] traduit un élargissement des formes d'expression démocratique porté par un modèle de citoyen à la fois plus critique et plus exigeant quant à ses attentes. [...]

Le vote est toujours au cœur de l'organisation de la représentation démocratique. Outil par excellence de la légitimité des citoyens, il permet d'élire les représentants organisant leur gouvernement et de qualifier les différentes instances de pouvoir.

Source : « L'électeur incertain », Anne MUXEL, *Revue Projet*, n° 327, 2012.

DOCUMENT 2

L'influence des formes de participation politique selon les Français

« Selon vous, qu'est-ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises en France ? »

En %	2009*	2010	2012	2013	2014	2015
Voter aux élections	61	67	65	63	61	58
Manifester dans la rue	30	23	32	32	30	31
Boycotter des entreprises ou des produits	35	35	38	29	29	41
Faire grève	27	20	21	23	22	20
Militer dans un parti politique	12	11	9	7	6	8
Discuter sur Internet, sur un blog ou un forum	8	4	7	4	4	7

Champ : étude réalisée auprès d'un échantillon de 2064 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

Source : CEVIPOF, 2016.

* La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 car deux réponses étaient possibles.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Pourquoi est-il difficile d'assurer une représentation équitable des deux sexes en politique ?

DOCUMENT 1

La privation de mandats électifs que subissent les femmes dans notre pays s'inscrit dans une très longue tradition. [...] On peut avancer aussi des raisons institutionnelles régulièrement évoquées comme le mode de scrutin majoritaire qui privilégie les notables, les sortants disposant de leur circonscription comme d'un fief. [...] Mais la raison majeure pour rendre compte des difficultés des femmes à obtenir des mandats électifs tient à la mauvaise volonté de nombre de partis politiques qui [...] sont des cénacles* masculins fonctionnant en circuit fermé, se reproduisant à l'identique, et n'étant pas prêts à retirer une place à un homme pour la donner à une femme. À quoi il faut ajouter les difficultés tenant au fait que les femmes sont encore largement en charge de la vie familiale, y compris lorsqu'elles ont une activité professionnelle. [...] Mais si la France accuse un tel retard [...] c'est aussi parce qu'au moment où il était le plus puissant, dans les années 1970, le mouvement féministe ne s'est pas soucié de revendiquer le pouvoir politique.

Source : « La parité en politique, histoire et premier bilan », Janine MOSSUZ-LAVAU *Travail, genre et sociétés*, février 2002.

* Cénacle : réunion d'un petit nombre de personnes ayant les mêmes goûts et professant les mêmes idées.

DOCUMENT 2

Pourcentage d'hommes dans les assemblées avant et après les lois paritaires*

	Avant 1999 et les lois dites de parité	Dernières élections
Sans contrainte légale		
Conseillers municipaux des communes de moins de 3 500 habitants	79%	67,8%
Maires (toutes communes confondues)	92,5%	86,2 %
Présidents d'intercommunalités	94,6%	92,8 %
Présidents de conseils généraux / départementaux	99%	95 %
Présidents de conseils régionaux	88,5%	92,3%
Avec contrainte légale partielle ou incitative		
Conseillers généraux / départementaux	90,8%	86,1 %
Députés	89,1%	73,1 %
Sénateurs	94,7%	77,9 %
Avec contrainte légale stricte		
Conseillers municipaux dans les communes de plus de 3 500 habitants	78,3%	51,5%
Adjointes au maire dans les communes de plus de 3 500 habitants	75%	51,8%
Conseillers régionaux	72,5%	52%
Vice-présidents régionaux	84,9%	54,5 %
Députés français au Parlement européen	59,8%	55,6%

Source : *Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes*, 2013.

* Lois paritaires : lois votées pour promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et/ou aux fonctions électives.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Vous montrerez que la dynamique démographique peut influencer l'accumulation du capital.

DOCUMENT 1

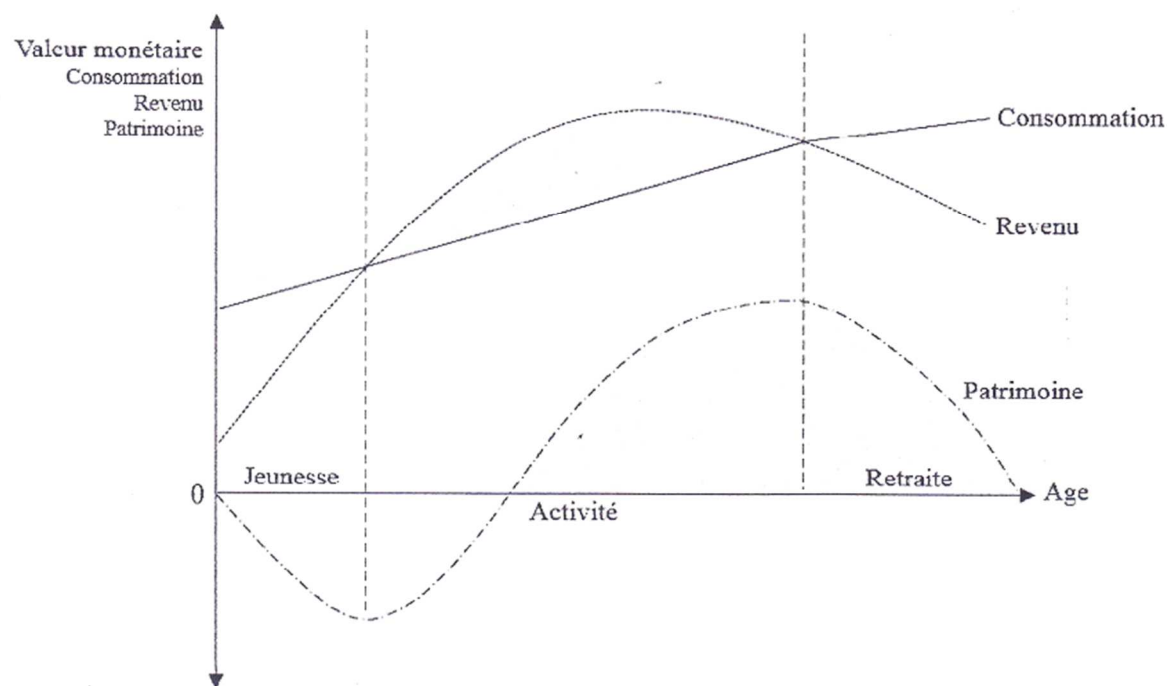
Au cours des vingt prochaines années, le ratio de dépendance global et le ratio de dépendance des personnes âgées devraient croître l'un et l'autre plus rapidement au Japon qu'en Europe, et plus rapidement en Europe qu'aux États-Unis, de sorte que l'épargne pourrait diminuer plus rapidement et plus nettement dans les deux premières zones du fait que des fractions plus élevées de leurs populations atteindront l'âge de la retraite. [...] Il n'existe pas d'éléments concluants, en particulier au Japon, démontrant que les taux d'épargne des personnes âgées sont nettement inférieurs à ceux observés pour la population d'âge actif. Du reste, on prévoit que le vieillissement réduira aussi les dépenses d'investissement à cause du ralentissement connexe* de la croissance de la population active, même si l'effet défavorable d'une contraction de la population d'âge actif [...] est susceptible d'être compensé [...] par un accroissement des taux d'activité ou un relèvement de l'âge de la retraite.

Source : *Perspectives économiques*, OCDE, 2001.

* Connexe : ici, « relié à ».

DOCUMENT 2

Modèle du cycle de vie



Source : *Macroéconomie : consommation et épargne*, Patrick VILLIEU, 2008.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Que désigne-t-on par l'expression de globalisation financière ?

DOCUMENT 1

Depuis le milieu des années 1980, les principaux traits de *l'économie d'endettement administrée*⁽¹⁾ se sont estompés. Un nouveau système financier se met en place dans lequel les marchés de capitaux prennent de l'importance par rapport au financement bancaire. Par ailleurs, la logique concurrentielle l'emporte sur le contrôle public dans la régulation du système financier. [...]

Les pouvoirs publics français [...] ont joué un rôle décisif dans cette transformation en prenant deux séries de mesures :

- une *libéralisation financière radicale* avec la suppression de l'encadrement du crédit⁽²⁾ [...] la levée du contrôle des changes⁽³⁾ [...]. Par ailleurs, les pouvoirs publics ont procédé à la privatisation des banques [...].

- la *création d'un marché unique des capitaux* [...]. Les différents compartiments des marchés de capitaux (argent à court terme, obligations et actions) communiquaient peu entre eux et n'étaient pas ouverts à tous les agents économiques. Cette organisation ne permettait pas une confrontation globale de l'offre et de la demande de capitaux.

Source : *La monnaie et ses mécanismes*, Dominique PLIHON, 2013.

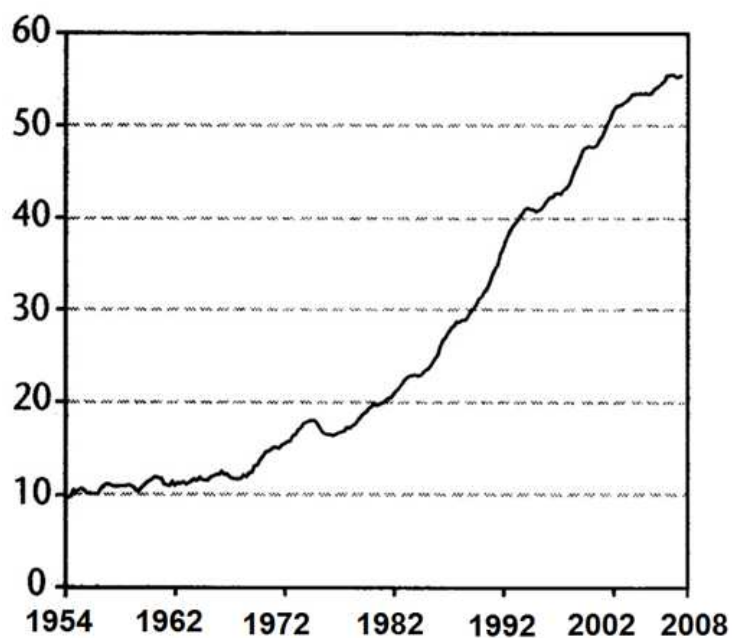
⁽¹⁾ Économie d'endettement administrée : économie où le financement de l'économie reste sous le contrôle des banques.

⁽²⁾ Encadrement du crédit : mesures prises par les pouvoirs publics pour réguler les différents types de crédits aux particuliers et entreprises.

⁽³⁾ Contrôle des changes : réglementations limitant les échanges de capitaux avec les pays étrangers.

DOCUMENT 2

Part des prêts financés par émission* d'actifs financiers dans le total des prêts aux États-Unis, 1952-2008 (en %)



Source : *La crise de la finance globalisée*, Anton BRENDER et Florence PISANI, 2009.

* Il s'agit de prêts donnant lieu à une contrepartie sous forme d'actifs financiers.